



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 6 juin 2013

**DÉCLARATION DU GOUVERNEUR DE L'ÉTAT DE NEW YORK M. ANDREW M. CUOMO SUR LA DÉCISION
DE LA COUR D'APPEL DE CONSERVER LA LOI HAIL**

« Aujourd'hui, la décision unanime de la Cour d'appel marque une victoire retentissante pour la justice et pour les sept millions d'habitants des arrondissements extérieurs et du Upper Manhattan dans la ville de New York ayant un accès limité aux transports. C'est particulièrement important pour les personnes souffrant d'incapacités qui ne peuvent pas utiliser d'autres formes de transports en commun. Maintenant que le problème a été résolu, j'espère que nous pourrons mettre rapidement en place la loi HAIL et renforcer encore davantage l'infrastructure des transports essentielle de la ville de New York. »

###

Des informations supplémentaires sont disponibles sur www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418